

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 30 mai 2008

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

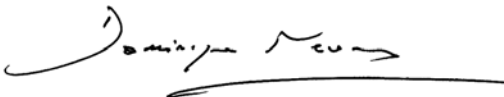
Re: Dossier RDÉ R-3648-2007.
Phase 2 : Plan d'approvisionnement 2008-2017 d'Hydro-Québec Distribution.
**Demande d'extension de délai pour le dépôt de la preuve mise à jour en Phase 2
de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)
et de Stratégies Énergétiques (S.É.).**

Chère Consœur,

Nous serions gré à la Régie si elle voulait bien autoriser une extension de délai de dépôt de la preuve mise à jour de SÉ-AQLPA en Phase 2 du présent dossier jusqu'à la fin de la journée aujourd'hui.

Nous déposerons une version mise à jour des trois rapports déjà produits aux fins de la Phase 2. Ce délai nous permettra notamment de compléter les commentaires sur le nouveau rapport de l'IREQ sur le jumelage éolien-diesel en réseaux autonomes, déposé il y a 7 jours par Hydro-Québec Distribution sous la cote B-68, HQD-6, Document 1, Annexe 1 et qui modifie de façon majeure la preuve qu'Hydro-Québec Distribution avait antérieurement déposé sur le même sujet.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
de Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.